ENQUÊTE NATIONALE

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'HABILLEMENT

IMPACT DES ÉMEUTES ET PILLAGES

SUR LES COMMERCES INDÉPENDANTS DE L'HABILLEMENT

Octobre 2026

À la suite des épisodes d'émeutes et de pillages survenus en France, la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH) a mené une enquête auprès des commerçants indépendants afin de mesurer les conséquences de ces événements sur les commerces indépendants de l'habillement.

Les résultats, issus de **102 réponses**, montrent que les répercussions économiques ont largement dépassé le cercle des commerces directement victimes de pillages ou de dégradations.

Une majorité de commerçants impactés

Près de **77 % des répondants déclarent avoir subi un impact**, qu'il soit direct ou indirect.

Si les images des pillages ont marqué les esprits, le principal préjudice signalé par les commerçants est avant tout la perturbation de leur activité : **60,8 % des répondants évoquent une baisse de fréquentation, une fermeture anticipée, une perte de chiffre d'affaires ou des difficultés d'exploitation, sans nécessairement avoir subi de dommages matériels.**

À l'inverse, les commerces directement confrontés à des pillages ou à des dégradations représentent environ **un commerce sur six** parmi les répondants.

Les centres-villes fragilisés

Les témoignages recueillis mettent en évidence un phénomène préoccupant : même lorsqu'ils n'ont pas été directement attaqués, de nombreux commerces ont subi les conséquences du climat d'insécurité, des restrictions de circulation ou des fermetures préventives décidées par les autorités locales.

Cette situation souligne l'impact économique plus large des violences urbaines sur l'activité des centres-villes, l'attractivité commerciale des territoires et la confiance des consommateurs.

Des préjudices parfois considérables

L'enquête fait également ressortir plusieurs cas particulièrement graves dans certaines grandes agglomérations, notamment à Lyon, Paris et Tours, où des commerces ont subi des pillages, des destructions de vitrines ou des vols de marchandises représentant plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Pour certaines entreprises, s'ajoutent à ces dommages matériels des pertes d'exploitation très importantes liées aux fermetures forcées ou à la désorganisation de l'activité.

Les commerçants appellent à des mesures concrètes

Interrogés sur les réponses attendues des pouvoirs publics, les commerçants placent très nettement en tête :

- le renforcement de la sécurité dans les centres-villes ;
- une meilleure prévention des violences ;
- l'accélération des procédures d'indemnisation ;
- la prise en compte des pertes d'exploitation subies par les entreprises.

Déclaration de la FNH

« Cette enquête montre que les conséquences des émeutes ne se limitent pas aux commerces directement pillés ou dégradés. Derrière chaque rideau baissé, chaque fermeture anticipée ou chaque client qui renonce à se rendre en centre-ville, il y a une activité économique fragilisée. Les commerçants ont besoin de sécurité, de visibilité et d'un accompagnement adapté lorsque des événements exceptionnels viennent perturber durablement leur activité. »

À propos de l'enquête

Cette enquête a été réalisée par la Fédération Nationale de l'Habillement auprès de ses adhérents. Elle repose sur **102 réponses volontaires** recueillies sur l'ensemble du territoire. Les résultats constituent une photographie des impacts déclarés par les répondants et ne prétendent pas être statistiquement représentatifs de l'ensemble des commerces d'habillement français.

SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

L'ESSENTIEL À RETENIR

L'essentiel à retenir

L'enquête menée par la FNH auprès de **102 commerçants indépendants de l'habillement** révèle que les conséquences économiques des émeutes ont été nettement plus larges que les seuls cas de pillages ou de dégradations.

Chiffres clés

76,5 % des répondants déclarent avoir subi un impact.

60,8 % ont principalement été confrontés à une baisse d'activité, une fermeture anticipée ou une diminution de fréquentation.

15 à 16 % ont subi des dégradations ou des pillages.

23,5 % déclarent n'avoir subi aucun impact.

1. LES ÉMEUTES ONT D'ABORD FRAGILISÉ L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Un impact économique largement diffus

Contrairement à l'image véhiculée par les événements les plus médiatisés, les principaux préjudices constatés ne sont pas les dégâts matériels.

Pour la majorité des répondants, les conséquences ont été :

- des fermetures anticipées ;
- des fermetures préventives ;
- une baisse de fréquentation ;
- une diminution du chiffre d'affaires ;
- une désorganisation de l'activité.

Analyse

Le principal enseignement de l'enquête est que les violences ont affecté un nombre beaucoup plus important de commerces par leurs conséquences économiques que par les dommages matériels qu'elles ont provoqués.

2. RÉPARTITION DES IMPACTS

Nature de l'impact	Nombre	Part
Baisse d'activité / fréquentation	62	60,8 %
Aucun impact	24	23,5 %
Pillages ou dégradations	16	15,7 %
Total	**102**	**100 %**

Alors qu'environ un commerce sur six déclare avoir été directement victime de dégradations ou de pillages, près de deux commerces sur trois font état d'une perte d'activité.

Cette différence est majeure pour la compréhension de l'impact réel de ces événements sur le tissu commercial.

3. LES PRINCIPAUX MÉCANISMES DE PERTURBATION

Fermetures anticipées

De nombreux commerçants indiquent avoir dû fermer leur établissement par précaution.

Conséquences :

- perte immédiate de chiffre d'affaires ;
- désorganisation des équipes ;
- annulation de ventes.

Désertification temporaire des centres-villes

Les répondants signalent :

- une diminution du trafic piéton ;
- une baisse de fréquentation ;
- un report des achats ;
- une moindre attractivité commerciale.

Climat d'insécurité

Même en l'absence d'incident direct, les commerçants constatent :

- une inquiétude des consommateurs ;
- une inquiétude des salariés ;
- un ralentissement de l'activité commerciale.

4. LES CAS LES PLUS GRAVES

Si les situations les plus médiatisées restent minoritaires, certaines entreprises ont subi des préjudices considérables.

Les dommages recensés comprennent :

- pillages de magasins ;
- destruction de vitrines ;
- vols de marchandises ;
- fermetures temporaires ;
- pertes d'exploitation importantes.

Plusieurs entreprises déclarent :

- plus de 50 000 € de marchandises volées ;
- plus de 50 000 € de dégradations ;
- plus de 50 000 € de pertes d'exploitation.

5. ZOOM RÉGIONAL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Région la plus sinistrée de l'enquête

Les réponses provenant de la métropole lyonnaise concentrent plusieurs cas de :

- pillages ;
- dégradations ;
- vols de marchandises ;
- fermetures temporaires.

Analyse

La région apparaît comme le principal foyer de sinistralité observé dans l'enquête.

Au-delà des dégâts matériels, les commerçants signalent également une baisse significative de fréquentation.

L'agglomération lyonnaise concentre plusieurs des préjudices les plus importants recensés dans l'enquête nationale.

ÎLE-DE-FRANCE

Double impact : sécurité et fréquentation

Les répondants franciliens évoquent :

- des pillages ponctuels ;
- des dégradations ;
- des fermetures anticipées ;
- des pertes d'activité.

Analyse

L'impact économique dépasse largement les commerces directement visés.

Le ralentissement de la fréquentation apparaît comme un sujet majeur.

En Île-de-France, les conséquences économiques se sont propagées bien au-delà des commerces directement touchés.

NOUVELLE-AQUITAINE

Chiffres clés

- 6 répondants
- 3 départements représentés
- 67 % déclarent une baisse d'activité
- 1 seul commerce déclare un pillage

Analyse

La région illustre particulièrement les effets indirects des violences.

Les préjudices économiques dominent largement les dommages matériels.

En Nouvelle-Aquitaine, la perte de fréquentation apparaît comme la première conséquence des émeutes pour les commerçants interrogés.

OCCITANIE

Principaux impacts signalés

- baisse de fréquentation ;
- fermetures préventives ;
- inquiétudes liées à la sécurité.

Analyse

Les impacts recensés sont principalement économiques.

L'enjeu majeur en Occitanie est le maintien de l'activité commerciale et de l'attractivité des centres-villes.

BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Constat

Les répondants font état :

- d'un ralentissement de la fréquentation ;
- d'une inquiétude généralisée ;
- de fermetures ponctuelles.

Analyse

Ces résultats montrent que les conséquences des violences urbaines peuvent se faire sentir au-delà des territoires directement concernés.

6. LES ATTENTES DES COMMERÇANTS

PRIORITÉ N°1 : LA SÉCURITÉ

La demande la plus fréquemment exprimée concerne :

- le renforcement de la présence policière ;
- la protection des centres-villes ;
- la prévention des violences.

PRIORITÉ N°2 : L'INDEMNISATION

Les commerçants demandent :

- une accélération des procédures ;
- une meilleure prise en compte des pertes subies ;
- un accompagnement adapté aux situations exceptionnelles.

PRIORITÉ N°3 : LE SOUTIEN ÉCONOMIQUE

Sont également évoqués :

- les aides de trésorerie ;
- les reports de charges ;
- les reports d'échéances fiscales.

POSITION DE LA FNH

Les résultats de l'enquête montrent que les conséquences des émeutes dépassent largement les seuls commerces directement pillés ou dégradés. Près de deux commerçants sur trois déclarent avoir subi une baisse d'activité, une fermeture anticipée ou une diminution de fréquentation. Au-delà des dommages matériels, c'est donc l'ensemble de l'activité commerciale des centres-villes qui a été fragilisée.

Demandes de la FNH

La FNH appelle les pouvoirs publics à :

1. Garantir la sécurité des commerçants et de leurs salariés.
2. Maintenir l'attractivité et l'accessibilité des centres-villes.
3. Accélérer les procédures d'indemnisation.
4. Mieux prendre en compte les pertes d'exploitation liées à des circonstances exceptionnelles.
5. Reconnaître l'impact économique des violences sur les commerces n'ayant subi aucun dégât matériel.

CONCLUSION

Les émeutes ont davantage pénalisé l'activité économique des commerces que leur intégrité physique. Alors que les pillages et dégradations ont concerné environ un commerçant sur six, près de deux commerçants sur trois ont subi des pertes d'activité liées à la baisse de fréquentation, aux fermetures préventives et au climat d'insécurité.

MÉTHODOLOGIE

Date de l'enquête : octobre 2026

Nombre de répondants : 102 commerces

Population interrogée : commerçants indépendants de l'habillement

Couverture géographique : France métropolitaine et plusieurs territoires représentés

Limites méthodologiques

- Participation volontaire.
- Échantillon non représentatif statistiquement de l'ensemble du commerce d'habillement français.
- Résultats fondés sur les déclarations des répondants.
- Certaines régions davantage représentées que d'autres.
- Montants de préjudice déclaratifs.